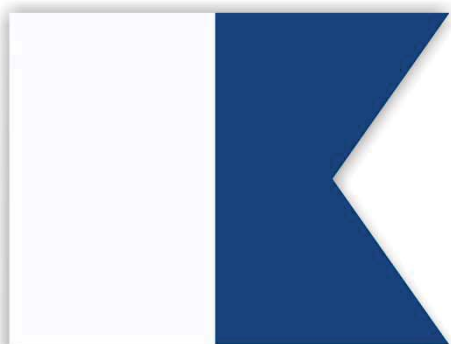


ACTUALITÉ RÉGLEMENTATION

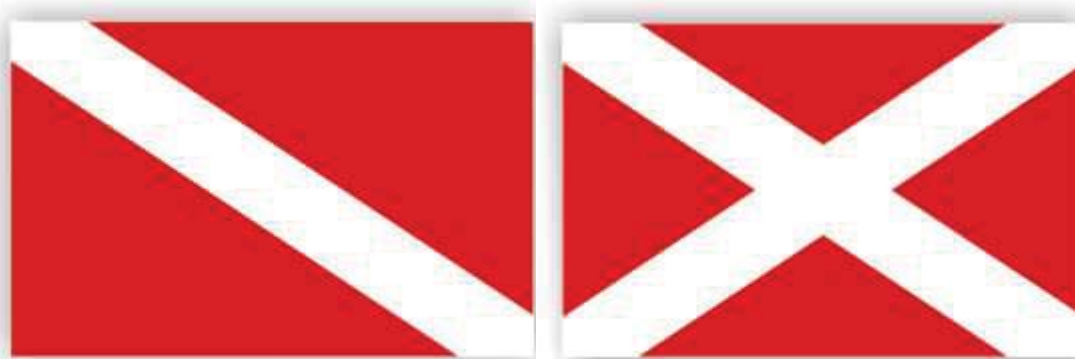
1. PAVILLON ALPHA



**PLONGEURS
EN
SCAPHANDRE**

**1969
International**

**CROIX DE SAINT-ANDRE
ROUGE A BANDE BLANCHE**



PLONGEURS ISOLES



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Arrêté préfectoral n° 97/2013 du 13/12/13 (Manche et Mer du Nord - Cherbourg)

Article 4. Navigation à proximité des plongeurs sous-marins

Les navires ou embarcations participant à des opérations de plongée sous-marine de loisir doivent porter les marques distinctives prévues par le règlement international pour prévenir les abordages en mer susvisé.

En l'absence de navire ou d'embarcation d'accompagnement à proximité, la plongée doit être signalée par un pavillon rouge portant la croix de Saint-André blanche ou un pavillon rouge portant une diagonale blanche.

La navigation de tout navire, embarcation ou engin flottant ne participant pas aux opérations de plongée est interdite dans un rayon de 100 mètres autour d'une marque signalant la présence de plongeurs. Dans le cadre du régime dérogatoire prévu à l'article 8 du présent arrêté, les navires, embarcations et engins concernés doivent autant que possible circuler le plus loin possible de la marque signalant la présence de plongeurs.



PREFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE



Division actions de l'Etat en mer

ARRETE N° 2011/46

Brest, le 08 juillet 2011.

3-6 - Plongée sous-marine

Les navires de plaisance ou embarcations participant à des opérations de plongée de loisir doivent porter les marques prévues par le règlement international pour prévenir les abordages en mer.

Les plongeurs isolés doivent signaler leur présence au moyen d'un pavillon rouge portant une croix de Saint-André blanche ou d'un pavillon rouge portant une diagonale blanche.

La navigation de tout type de navires et d'engins est interdite dans un rayon de 100 mètres autour d'un signal marquant la présence de plongeurs.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

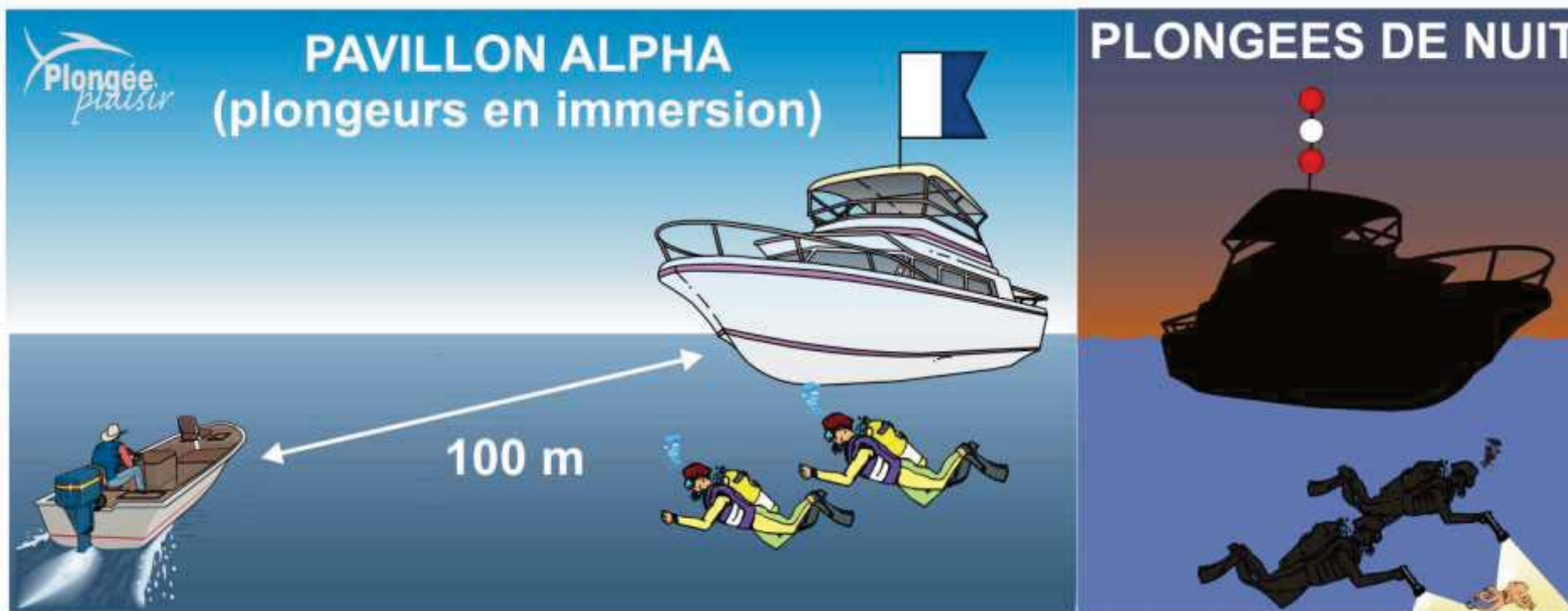
ARRETE PREFECTORAL N° 125 / 2013

Toulon, le 10 juillet 2013

ARTICLE 6- LA PLONGEE SOUS-MARINE

Un navire support de plongée doit signaler la présence de plongeurs à l'eau, en arborant soit le pavillon Alfa, soit un pavillon rouge à croix de Saint André blanche, soit un pavillon de couleur rouge portant une bande diagonale blanche.

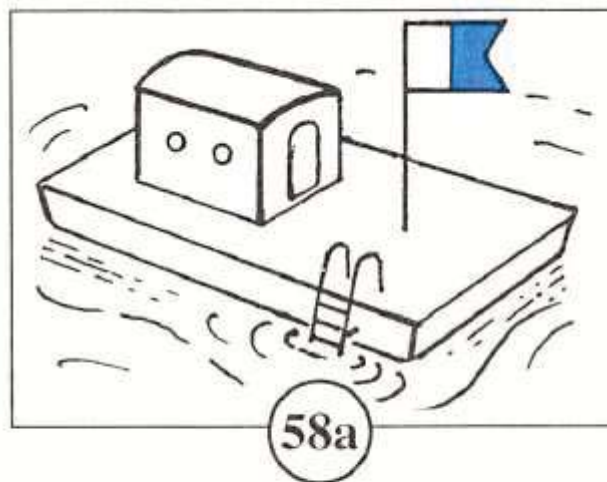
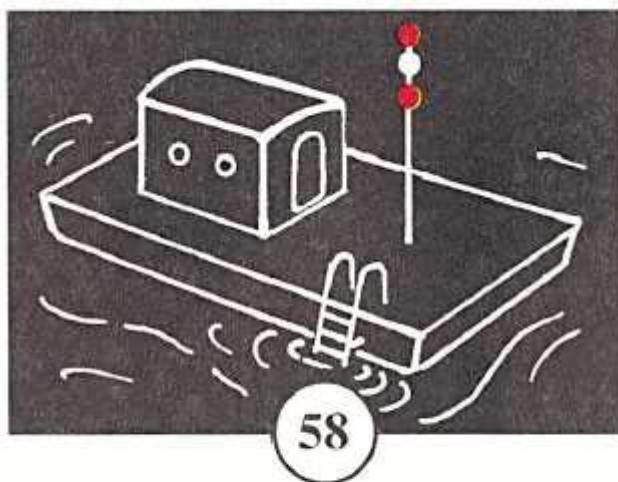
Dans un rayon de 100 mètres autour d'un pavillon signalant la présence d'un plongeur, il doit être maintenu en permanence une vitesse appropriée garantissant la sécurité du plongeur ; en tout état de cause, cette vitesse sera limitée à 5 nœuds. Cette dernière disposition s'applique également autour d'une bouée de couleur vive signalant la présence d'un chasseur sous-marin.



Arrêté préfectoral n° 125/2013 du 10/07/13 (Méditerranée - Toulon)

Arrêté préfectoral n° 97/2013 du 13/12/13 (Manche et Mer du Nord - Cherbourg)

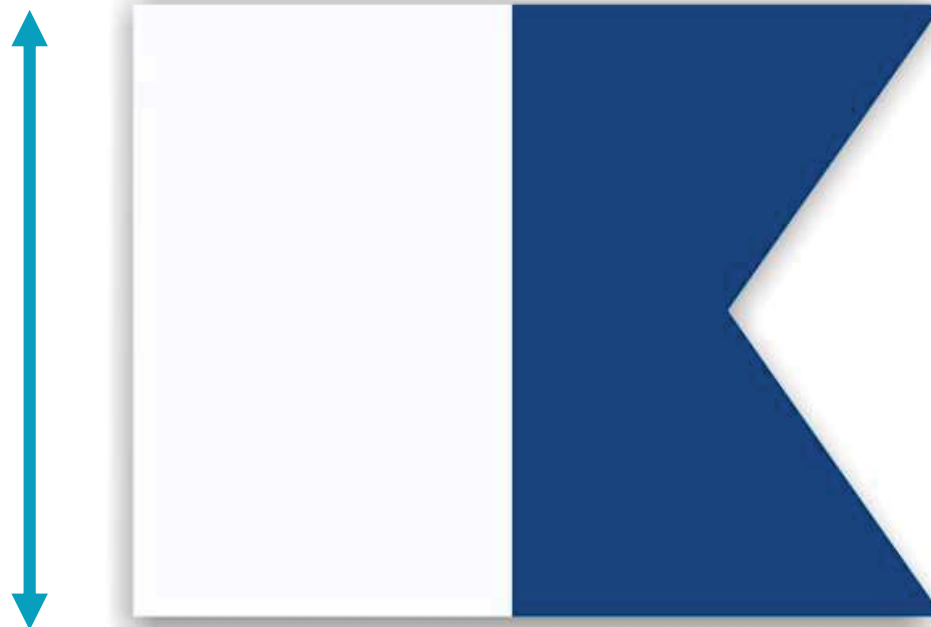
Arrêté préfectoral n° 2011/46 du 08/07/11 (Atlantique - Brest)



58 - 58a - Navire participant à des opérations de plongée.

Règle 27 e

**1 m
de guindant**



REGLE N°27
DU REGLEMENT INTERNATIONAL
POUR PREVENIR LES ABORDAGES
EN MER (RIPAM)

2. AFFRÈTEMENT DE NAVIRE ET MATERIEL DE SECURITE


Les 6 missions du DP prévues dans le CdS restent entières.

Le directeur de plongée est présent sur le lieu de mise à l'eau ou d'immersion de la palanquée :

1. Il est responsable techniquement de l'organisation.
2. Il est responsable des dispositions à prendre pour assurer la sécurité des plongeurs.
3. Il est responsable du déclenchement des secours.
4. Il s'assure de l'application des règles et procédures en vigueur.
5. Il fixe les caractéristiques de la plongée.
6. Il établit une fiche de sécurité.

MATÉRIEL D'ALERTE, DE SÉCURITÉ ET DE SECOURS OBLIGATOIRE (AIR)

Afin de donner une vision de synthèse du matériel d'alerte, de sécurité et de secours obligatoire pour les plongées à l'air, nous présentons ici tous les éléments spécifiques à la plongée, même lorsque l'obligation ne résulte pas du code du sport. S'ajoute à la liste ci-dessous le matériel de sécurité relatif à la catégorie de navigation du bateau (ex. feux, miroir, lampe, seau rigide, compas, cartes, carte marine, gilets...)

Obligation	Référence
1) Pavillon Alpha (de nuit : feux Rouge/Blanc/ Rouge). Cas général : pavillon d'au moins 1 mètre de guindant (hauteur), visible sur tout l'horizon. Pour les embarcations de moins de 7 m, la hauteur du pavillon est ramenée à 0,5 m et il doit être maintenu déployé. Signification : navigation interdite (ou avec une extrême vigilance) dans un rayon de 100 m.	Règle n° 27 du Règlement international pour prévenir les abordages en mer et arrêtés préfectoraux et Cds, art. A322-79
2) Tablette de notation immergeable .	Cds, art. A322-78-2
3) Jeu de tables de décompression lors des plongées au-delà de 6 m en milieu naturel.	Cds, art. A322-78-2
4) Bouteille d'air de secours équipée de son détendeur prête à l'emploi.	Cds, art. A322-78-2
5) Dispositif d'arrimage et de rangement du matériel de plongée.	Article 240-2.07 division 240.
6) Moyen de communication permettant de prévenir les secours (en mer au départ d'une embarcation VHF désormais obligatoire). 	Cds art. A322-78-1 et R322-4
7) Plan de secours. Un plan de secours doit être mis à disposition des pratiquants sur le lieu de mise à l'eau et d'immersion. C'est un « document écrit, adapté au lieu et à la plongée pratiquée, régulièrement mis à jour et porté à la connaissance du directeur de plongée, des personnes encadrant les palanquées et des plongeurs autonomes. Il précise notamment les modalités d'alerte en cas d'accident, les coordonnées des services de secours et les procédures d'urgence à appliquer en surface à la victime ».	Cds, art. A322-78-1
8) Trousse de secours. Il n'est plus fait mention du contenu minimal obligatoire de la trousse de secours qui reste tout de même obligatoire.	Art. R322-4 du code du sport
9) Eau douce potable (le terme « non gazeuse » est supprimé).	Cds, art. A322-78-1
10) Couverture isothermique.	Cds, art. A322-78-2
11) Moyen de rappeler les plongeurs en immersion depuis la surface (milieu naturel au départ d'une embarcation).	Cds, art. A322-78-2
12) Matériel d'oxygénothérapie : BAVU avec sac de réserve d'oxygène : Trois masques, grand, moyen et petit modèle : Un masque à haute concentration : Un ensemble d'oxygénothérapie normobare d'une capacité suffisante pour permettre, en cas d'accident, une prise en charge adaptée de la situation jusqu'à l'arrivée des secours médicaux avec manodétendeur, débit-litre et tuyau de raccordement au BAVU ou au masque à haute concentration. Le matériel de secours est régulièrement vérifié et correctement entretenu.	Cds, art. A322-78-1
13) Des fiches d'évacuation selon modèle type.	Cds, art. A322-78-1
14) Une fiche de sécurité conservée par tout moyen pendant un an.	Cds, art. A322-72

3. FICHE DE SECURITE

FICHE DE SECURITE Recto de la fiche de sécurité

CHECK-LIST À REMPLIR ET À SIGNER PAR LE DP AVANT CHAQUE PLONGÉE	
Obligation	Vérification (cocher ou répondre)
Nombre de plongeurs prévus, encadrement compris (voir eau, bouteille secours et O ₂ en conséquence)	
Eloignement du site prévu (voir O ₂ en conséquence)	
2) Paciflor Alpha (de nuit : flux Rouge/Blanc/ Rouge) conforme	oui / non
3) Tablette de notation immergible (avec de quoi écrire)	oui / non
3) Jeu de tables de décompression lors des plongées au-delà de 5 et en milieu naturel	oui / non
4) Bouteille d'air de secours équipée de son détendeur prêt à l'emploi (nombre de détendeurs et/ou de bouteilles à adapter selon le nombre de plongeurs et le type de plongée prévu)	Pression (bar) : Etat détendeur(s) :
5) Chassefil d'arrimage et de rangement du matériel de plongée	oui / non
6) Moyen de communication permettant de prévenir les secours en mer au départ d'une embarcation VNF obligatoires	Fonctionnement correct : oui / non
7) Plan de secours Un plan de secours doit être mis à disposition des pratiquants sur le lieu de mise à l'eau et d'immersion. C'est un document écrit, adapté au lieu et à la plongée pratiquée, régulièrement mis à jour et porté à la connaissance du directeur de plongée, des personnes encadrant les plongées et des plongeurs autonomes. Il précise notamment les modalités d'alerte en cas d'accident, les coordonnées des services de secours et les procédures d'urgence à appliquer en surface à la victime.	Plan de secours adapté au lieu de plongée : oui / non
8) Trousse de secours	Vérification, absence de produits périmés, oui / non Quantité disponible :
9) Eau douce potable	bouteilles :
10) Couverture isothermique	oui / non
11) Moyen de rappeler les plongeurs en immersion depuis la surface (milieu naturel au départ d'une embarcation)	oui / non
12) Matériel d'oxygénothérapie : BWW avec son de réserve d'oxygène ; Trois masques, grand, moyen et petit modèle ; Un masque à haute concentration ; Un ensemble d'oxygénothérapie normale d'une capacité suffisante pour permettre, en cas d'accident, une prise en charge adaptée de la situation jusqu'à l'arrivée des secours médicaux avec masque/bandeau, débit-litre et tuyau de raccordement au BWW ou au masque à haute concentration.	Présence matériel : Pression (bar) : Débit-litre ok ?
13) Des fiches d'évacuation selon modèle type	Nombre disponible :
14) Une fiche de sécurité conservée par tout moyen pendant un an	oui / non
Date : _____ Conformité, la plongée peut avoir lieu : oui / non	
Nom, prénom, qualification et signature du directeur de plongée : _____	

FICHE DE SECURITE
PALANQUEES

Nom de la structure :				Immatriation du bateau :				
Date : _____		Mère : _____		DIRECTEUR DE PLONGÉE				
Nom du site de plongée : _____		Mer : _____		Personne en charge de la sécurité de surface et des secours (si différente du directeur de plongée) :				
Vent : _____		Météo : _____		Nom et prénom		Qual. APT. BDD / FONCTION		
No personnes à bord : _____		No plongeurs : _____		Qual. APT. BDD / FONCTION		Qual. APT. BDD / FONCTION		
NOM ET PRÉNOM	Qual. APT. BDD	FONCTION	NOM ET PRÉNOM	Qual. APT. BDD	FONCTION	NOM ET PRÉNOM	Qual. APT. BDD	FONCTION
PRENO			PRENO			PRENO		
REALISE			REALISE			REALISE		
PRENO			PRENO			PRENO		
REALISE			REALISE			REALISE		
PRENO			PRENO			PRENO		
REALISE			REALISE			REALISE		
PRENO			PRENO			PRENO		
REALISE			REALISE			REALISE		
PRENO			PRENO			PRENO		
REALISE			REALISE			REALISE		
PRENO			PRENO			PRENO		
REALISE			REALISE			REALISE		

à garder par tout moyen pendant un an.

4. PLAN DE SECOURS

EXEMPLE DE PLAN DE SECOURS
Un plan de secours doit être établi au lieu de plongée (côté, face, etc...) et doit être remis au responsable du site. Il doit être remis au responsable du site de plongée. Il doit être remis au responsable du site de plongée. Il doit être remis au responsable du site de plongée.

PLAN DE SECOURS (MER, BATEAU)

Version n° _____ en date du : ___ / ___ / _____ Rédacteur : _____

LE SITE DE PLONGEE

NOM DU SITE : _____

COORDONNEES GPS :
L : _____ N
G : _____ E

DISTANCE DE LA CÔTE : _____

TEMPS ESTIMÉ* POUR ATTEINDRE LE PREMIER PORT : _____ min Port : _____

PROFONDEUR MAX. : _____

MOULAGE :
 Improbable Recouvrant Impossible

DESCRIPTEUR ET CONDITIONS DE PLONGEE
(pour les conditions météo et le nom du directeur de plongée, voir la fiche de sécurité)

L'ETABLISSEMENT D'APS

Plongée Plaisir :
1 quai des Biches
06270 Mandreieu-La Rivière
Téléphone : 04 67 00 70 07
Téléphone : 06 42 607 007
N° déclaration APS : 00730331234

Extrême :
Tous les secours : voir fiche de sécurité
Tous les secours : voir fiche de sécurité

Contenu vérifié le : _____ par _____

L'EMBARCATION

Nom : NEMO (Sousmarin) Côté : Météo - Océan
Immatriculation : M 007 007

Type : Pneu/roule
Longueur : 6,40 m
Couleur : Jaune
Largeur : 3,20 m

Éléments caractéristiques pour des secours cherchant à identifier l'embarcation :
Néant

Localisation du matériel

Matériel de secours et d'assistance (oxygène) : présent
Dans le coffre devant le poste de pilotage
Pression O₂ : _____ vérifiée le : _____
par : _____

Extrême :
Tous les secours : voir fiche de sécurité
Tous les secours : voir fiche de sécurité

Contenu vérifié le : _____ par _____

ASSUREUR/ASSISTANCE

Nom : _____
Téléphone : 04 67 00 70 07
N° de police : 00730331234
Autres informations : _____

NUMEROS D'URGENCE

16 VHF	70 ASN	15 SAMU	CROSS : _____
18 pompiers	112 tous les secours	17 pompiers	Caisson : _____
			Médecin 1 : _____
			Médecin 2 : _____
			Médecin ORL : _____

* Numéros de version du plan de secours, sans de dernière mise à jour et remis au rédacteur
* Temps de transport de secours dépend de l'embarcation et des conditions météo.

EN CAS D'ACCIDENT GRAVE
LA PROCÉDURE DE DÉCLICHÉMENT DES SECOURS EST PLACÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR DE PLONGÉE (art. A322-73 du code du sport) QUI RÉALISE OU FAIT RÉALISER PAR DES PERSONNES COMPÉTENTES LE SAUVETAGE, L'ALERTE ET LES PREMIERS SECOURS EXIGÉS PAR L'ÉTAT DE LA VICTIME, JUSQU'À L'ARRIVÉE DES SECOURS MÉDICALISÉS.

BILAN

Ressort, ne respire pas, rappel des palanquées, ...

ALERTE

<p>VHF EN MER</p> <p>16</p> <p>VHF</p> <ul style="list-style-type: none"> - PAN-PAN (3 fois) - ICI Nom du bateau (3 fois) - Lieu précis - Attente réception CROSS pour passer le message 	<p>VHF-ASN EN MER</p> <p>70</p> <p>ASN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélection du message - Appui maintenu sur Distress jusqu'à entendre 5 bips courts et un long - Attendre accusé de réception - Mode émission (bouton PTT) pour passer le message 	<p>TELEPHONE A TERRE</p> <p>15</p> <p>SAMU</p> <p>112 Tous les secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieu précis - N° de téléphone - Nombre de victimes - Signes de l'accident (symptômes ...) - Secours apportés - etc.
---	--	---

Message :
nombre de victimes, signes de l'accident (symptômes ...), secours apportés, etc.

SECOURS (exemple de procédure en cas d'accident de désaturation)

O₂ OXYGÈNE 100% 15 litres par minute

REHYDRATER* eau, jus de fruit : 1 litre, sujet conscient

ALLONGER ET RECHAUFFER ou mettre à l'ombre selon les conditions.

NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCÉDURE ENTAMÉE, MEME EN CAS D'AMÉLIORATION EN CAS DE DOUTE, AGIR COMME SI UN ACCIDENT ÉTAIT DÉCLARÉ

NE JAMAIS REIMMERGER UNE PERSONNE ACCIDENTÉE

* Possible, pour les sujets conscients et allongés, si disponibles les médicaments à disposition de l'équipe. L'aspirine est un médicament, l'aspirine doit être prise par un médecin ou d'après la demande expresse de la victime.

ÉVACUATION

REMPILIR LA FICHE ÉVACUATION DE PLONGEUR

5. TROUSSE DE SECOURS

**OBLIGATOIRE
AU SEIN DE L'ETS D'APS
(et pas uniquement en plongée)**

**CONTENU ADAPTE
AUX RISQUES**



6. BREVETS, APTITUDES ET QUALIFICATIONS





REUNION INFORMATION

24 Avril 2014- CTD34



LA LOGIQUE D'APTITUDES

1. SE DETACHER DE LA LOGIQUE DE BREVETS

2. **DEFINIR DES COMPETENCES (« APTITUDES »)** DANS LA REGLEMENTATION, INDEPENDAMMENT DES BREVETS DES DIFFERENTS ORGANISMES DE PLONGEE DU **MONDE ENTIER**

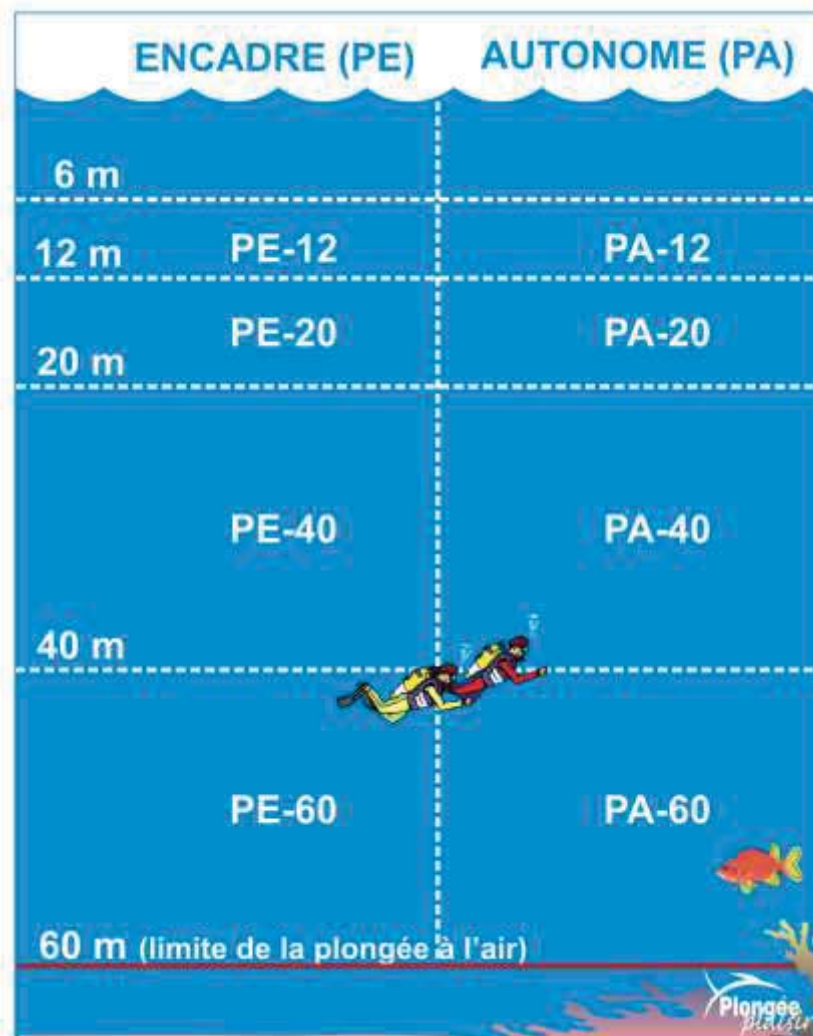
3. LAISSER LE **DIRECTEUR DE PLONGEE** DECIDER DES COMPETENCES RECONNUES AUX PLONGEURS.
APTITUDES = « COMPETENCES RECONNUES »
(brevets, carnet de plongée, plongée d'évaluation)

LA LOGIQUE D'APTITUDES

CODE DU SPORT

APTITUDES

2 FILIERES :
ENCADRE
AUTONOME



APTITUDES, BREVETS ET QUALIFICATIONS

BREVETS

*Revenus dans Annexe III – 14b
par le jeu de la négociation
mais perte de la primauté
des brevets FFESSM*

CODE DU
SPORT
APTITUDES

QUALIFICATIONS

*Autorisées pour intégrer
des aptitudes non
prévues dans les brevets
(ex. accès plus progressif
à un brevet)*

Brevets délivrés par la FFESSM, la FSGT, l'UCPA, l'ANMP et le SNMP	Brevets délivrés par la CMAS	Aptitudes à plonger encadré (avec une personne encadrant la palanquée)	Aptitudes à plonger en autonomie (sans personne encadrant la palanquée)
Plongeur Niveau 1 - P1	Plongeur 1 étoile	PE-20	
Plongeur Niveau 1 - P1 incluant l'autonomie		PE-20	PA-12
Plongeur Niveau 2 - P2	Plongeur 2 étoiles	PE-40	PA-20
Plongeur Niveau 3 - P3	Plongeur 3 étoiles	PE-60	PA-60

CONDITIONS D'EVOLUTION EN EXPLORATION EN PLONGEE A L'AIR EN MILIEU NATUREL

ESPACES
D'EVOLUTION

APTITUDES A PLONGER
ENCADRE

APTITUDES A PLONGER
EN AUTONOMIE

6 m



12 m



NIVEAU 1 + AUTONOMIE



20 m



40 m



NIVEAU 2
P2 - 2*



60 m



NIVEAU 3
P3 - 3*



¹En l'absence du directeur de plongée, les plongeurs PA-60 peuvent organiser eux-mêmes leurs plongées en les limitant à 40 m, après autorisation de l'exploitant et à la condition d'informer l'exploitant, avant la plongée, du choix du site. L'exploitant entérine l'organisation mise en oeuvre pour assurer la sécurité des plongeurs et le déclenchement des secours.

“APTITUDES” (“COMPETENCES RECONNUES”)



Nombre total de plongées ?
Plongées récentes ?
Dans des conditions
similaires à celles prévues ?
etc.

Pré-positionnement
des brevets de
l'Ecole Française
de plongée
(FFESSM, FSGT,
ANMP, SNMP,
UCPA) et CMAS.

Niveau 1 : PE20 (+PA12)
Niveau 2 : PA20 + PE40
Niveau 3 : PA60 + PE60

Comportement en surface ?
Rapidité d'équipement ?
Technique de mise à l'eau ?
Comportement dans l'eau ?
Réalisation de gestes
techniques (ex. lâcher-reprise
d'embout, vidage de masque,
signes, ...) ?
Consommation d'air ?
etc.



« Le cas échéant »,
carnet de plongée



Aptitudes

	Encadré	Autonome
0-6 m	Débutant	
0-12 m	PE-12	PA-12
0-20 m	PE-20	PA-20
0-40 m	PE-40	PA-40
0-60 m	PE-60	PA-60



Site de plongée ?
Encadré ou autonome ?
Profondeur maximum ?
Avec ou sans palier ?
etc.

APTITUDES, BREVETS ET QUALIFICATIONS

Exemples de qualifications ou de modules mis en place par certaines organisations sur la base des aptitudes, en plus des brevets

	FFESSM		FSGT		ANMP		SNMP	
	Encadré	Autonome	Encadré	Autonome	Encadré	Autonome	Encadré	Autonome
12 m			PE-12		PE-12	PA-12	PE-12	PA-12
20 m		PA-20		PA-20 Open Water	PE-20	PA-20		PA-20
40 m	PE-40	PA-40	PE-40	PA-40	PE-40	PA-40	PE-40	PA-40
60 m	PE-60			PA-60	PE-60	PA-60		

4 QUESTIONS SE POSENT :

1. LE POSITIONNEMENT DES APTITUDES A L'INTERNATIONAL

2. LA RESPONSABILITE DU DP

3. POUR LE DP, ETRE CAPABLE DE PROUVER LE BIEN-FONDE DE SES CHOIX

4. POUR LE DP, FAIRE LA PREUVE DE L'INFORMATION

**GROUPE DE TRAVAIL
SUR LES SUJETS DE THEORIE
A L' EXAMEN MF1
APPROCHE TRANSVERSALE**



RAPPEL DU CONTEXTE

Groupe de travail mandaté par le collège pour mettre en place des sujets de théorie MF1 transversaux.

Avantages de la transversalité (déjà en place au MF2) :

- Des sujets plus proches de la réalité ;
- Des cours complets qui se suffisent à eux-mêmes ;
- Une meilleure évaluation des candidats au MF1 ;
- Permet de traiter trois matières en une (physique, anatomie-physiologie, accidents).

CHOIX PROPOSES

- 1. Ne pas mentionner le terme « transversalité » dans les sujets ;**
- 2. Avoir une rédaction des sujets claire et sans ambiguïté ;**
- 3. Adopter une trame commune pour tous les sujets ;**
- 4. Privilégier les thèmes sur les accidents (qui justifient la théorie en plongée) ;**
- 5. Proposer des bases communes d' évaluation (homogénéisation de l' évaluation).**

6 THEMES RETENUS

Thèmes essentiels se prêtant le mieux à une évaluation des candidats dans une logique transversale.

1.Accidents de désaturation ;

2.Procédures de désaturation ;

3.Barotraumatismes ;

4.Essoufflement ;

5.Narcose ;

6.Froid.

FORMULATION

Titre : Thème + niveau (ex. Accidents de désaturation niveau 4)

Question a) :

Présentez au tableau le plan complet d'un cours sur le thème où seront également développés tous les éléments de physique, d'anatomie et de physiologie nécessaires à la compréhension du cours.

Question b) :

Justifiez puis exposez au jury :

Option 1 : ... La partie qui vous paraît la plus fondamentale ;

Option 2 : ... les mécanismes et la prévention ;

Option 3 : ... toute autre question pertinente selon le thème.

SUJET	COTATION de 1 à 4 *	Notions Physique	Notions Anat-Physio	Question à détailler
1. La surpression pulmonaire - niveau 4 a)Présentez au tableau le plan complet d'un cours sur le thème où seront également développés tous les éléments de physique, d'anatomie et de physiologie nécessaires à la compréhension du cours. b)Exposez la partie sur les mécanismes et la prévention en tant que guide de palanquée.	***	-Compressibilité des gaz en volume fermé. -Pas de nécessité de calcul	-Sac alvéolaire – (éviter schéma simpliste et faux d'un ballon qui explose) - Echange alvéolo-capillaire	- Ne pas limiter au blocage de l'expiration. -doit aborder le risque d'expiration insuffisante en corrélation avec la vitesse de remontée
2. Les accidents de désaturation - niveau 4 a)Présentez au tableau le plan complet d'un cours sur le thème où seront également développés tous les éléments de physique, d'anatomie et de physiologie nécessaires à la compréhension du cours. b) Exposez la partie sur les mécanismes et la prévention en tant que guide de palanquée.	****		-Circulation du sang veineux et artériel. -Risques d'ouvertures de shunts cardiaques et pulmonaires.	-Mécanisme détaillé. 1. non-respect procédures déco. 2. facteurs favorisants 3. comportements et profils à risque. - Le cours de doit pas induire que le respect des procédures suffit à prévenir l'accident. -Comportement du Guide de P
3. Les accidents de désaturation - niveau 2 a)Présentez au tableau le plan complet d'un cours sur le thème où seront également développés tous les éléments de physique, d'anatomie et de physiologie nécessaires à la compréhension du cours. b)Exposez la partie sur les mécanismes et la prévention.	**	-Explications simple du phénomène de dissolution de l'azote.	-Explication simple de la circulation sanguine. -Explication simple des ouvertures de shunts.	- Mécanisme simples. -Prévention et comportement du plongeur autonome.
4. Risques d'accidents et oreilles - niveau 4 a)Présentez au tableau le plan complet d'un cours sur le thème où seront également développés tous les éléments de physique, d'anatomie et de physiologie nécessaires à la compréhension du cours. b)Justifiez et exposez la partie qui vous paraît la plus fondamentale.	****	-Compressibilité des gaz en volume fermé. -La dissolution de l'azote abordée pour ADD oreille.	-Schéma oreille complète : Externe, moyenne, Interne (limiter le niveau de détail de l'oreille interne). -Fragilité des systèmes d'audition et d'équilibre.	-Atteinte oreille Interne par baro ou ADD. -Comportement du Guide de palanquée y compris retour surface et suivi de la victime.

L' EXAMEN MF1

PEDA ORGANISATIONNELLE



*	<p>1 Vous êtes E3 et faites partie de l'encadrement. Vous êtes chargé par votre président de club d'assurer la formation finale de 4 plongeurs niveau 1 à la qualification fédérale PA20, durant un week-end de 4 plongées.</p> <p>1) De quel encadrement avez-vous besoin ? 2) Citez les principaux ateliers à mettre en places. Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>
*	<p>2 Vous êtes E3 et faites partie de l'encadrement. Votre club vous confie l'organisation d'un week-end de 2 jours de premières plongées en mer avec un grand semi rigide, pour 12 plongeurs venant d'achever leur formation niveau 1 en piscine.</p> <p>1) Quelles sont vos objectifs du WE ? 2) Quelles sont les difficultés auxquelles les élèves vont être confrontés ? Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>
***	<p>3 Vous êtes E3 et faites partie de l'encadrement. Votre club vous confie l'organisation d'une journée de randonnée subaquatique pour 8 jeunes de 14 à 16 ans que vous ne connaissez pas.</p> <p>1) Fixer votre ou vos objectifs de cette journée 2) Quelle(s) attention(s) particulière(s) allez-vous prendre au vu du public considéré ? Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>



***	<p>4 Vous êtes E3 et faites partie de l'encadrement. Vous êtes chargé d'organiser une plongée d'exploration sur un sec allant de 10 à 50 mètres. Le site est exposé au courant et la visibilité est parfois moyenne. Le groupe de plongeurs est constitué de 4 N3, 3 N2, 2 PE 40. 1) Déterminez le nombre minimum d'encadrants et la constitution des palanquées. 2) Quels sont les éléments essentiels de votre briefing par rapport à la sécurité ? Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>
***	<p>5 Vous êtes E3 et DP. Vous recevez 2 N2 qui désirent obtenir la qualification PA40. 1) Planifiez et justifiez la durée de la formation, déterminez nombre de plongées et les activités 2) Quelles sont les consignes particulières que vous donnez à vos encadrants pour l'organisation de la fin de formation 3) Sur une plongée de votre choix, donnez vos consignes de DP. Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>
***	<p>6 Vous êtes DP lors de la sortie auto encadrée de votre club à la journée, accueilli dans une structure professionnelle. Votre groupe est constitué de : 2 E3 (dont vous-même), 1 GP, 6 N3 dont l'un ne plonge pas le matin, 4 N2 dont 2 ne plongent pas l'après-midi, et 5 N1 dont 3 ne plongent pas l'après-midi. 1) Quels types de site demandez-vous à la structure pour vos 2 plongées ? 2) Quelles consignes particulières donnez-vous au briefing de l'après-midi ? Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>

Formation	<p>7 Vous êtes E3 et pilote du bateau de plongée. En tant que DP, vous êtes chargé d'organiser une plongée d'exploration sur une épave posée sur un fond de 48 mètres et dont le haut se trouve à 33 m. L'épave est balisée par une bouée surface fixée sur le haut du château, la visibilité peut-être aléatoire et un courant de surface est présent. Le groupe de plongeurs est constitué de 3 N3 expérimentés mais ne connaissant pas l'épave, 5 PE 40, et 3 N2 ayant effectué récemment 3 plongées à 35 m. Sachant que vous prenez la décision de ne pas mouiller le bateau. Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>
**	<p>8 Vous êtes E3 et membre de l'encadrement. On vous confie un groupe de 8 élèves dont le baptême s'est bien déroulé, et qui souhaiterait passer le N1 pour aller plonger à 20 mètres. La durée du stage est de 5 jours pour 10 plongées. La structure dispose d'un pneumatique de 15 places et d'un pilote. Vous êtes secondés dans cette formation par un E3, 1 E1, 2 E2 Déterminez le programme de ce stage et les thèmes de chaque séance. Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>
**	<p>9 Vous êtes E3, et votre CODEP vous charge d'organiser un week-end de 3 jours (6 plongées) pour valider les compétences afin que 8 N3 puissent se présenter au stage de GP dans 1 mois. Chaque N3 a déjà réalisé plus de 20 plongées dans l'espace lointain. La structure d'accueil met à votre disposition 1 bateau de 20 places avec pilote, 3 E3, et 2 E4 ponctuellement. 1) Déterminez le programme de ce stage et le thème de chaque séance. 2) Déterminez la constitution de vos palanquées. 3) Détaillez l'organisation d'une séance de votre choix. Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>

**	<p>10 Vous êtes E3 et pilote du bateau de plongée. Vous devez organiser en tant que DP une plongée de nuit pour un groupe constituée de 5 N1, 5 N2 dont 2 n'ont jamais plongé de nuit, 2 E2 et 1 GP. 1) Déterminez le choix d'un site et justifiez la constitution de vos palanquées. 2) Indiquez le contenu de votre briefing d'avant plongée. Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>
***	<p>11 Vous êtes E3 et membre de l'encadrement. Vous êtes chargé d'organiser un stage N3 pour 7 membres de votre club, tous N2. La théorie N3 a été réalisée mais non validée. Le stage durera 6 jours dans une structure qui fournira bateau et pilote. Il comportera un maximum de 10 plongées. 1) Mettez en place un programme, justifiez. 2) Détaillez l'organisation de la première plongée. Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>
**	<p>12 E3, votre club vous demande d'organiser une sortie en mer avec le bateau de 20 places appartenant au club. Ce bateau dispose d'une plage arrière avec échelle à plongeur. La plongée se situe à 2 miles des côtes sur un sec de 12 à plus de 80 mètres. Les conditions de mer sont souvent aléatoires (houle et courant possible). Ces conditions ne seront connues que sur site. Deux ont le niveau 2 et font cette plongée pour la première fois. 2 E2 et 4 N4 et 2 N3 connaissent le site. Préparez l'organisation de la plongée (bateau, matériel, sécurité, mise à l'eau, ...) Prévoyez l'accueil des nouveaux plongeurs et le briefing d'avant plongée. Que mentionnez-vous sur la fiche de sécurité ? Préparez les informations de sécurité à rappeler aux GP et encadrants. Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>

*	<p>13 Formation niveau 1 - 6 jours</p> <p>Présentez au jury un programme pratique et théorique en mettant en avant les thèmes travaillée sur 6 jours pour une formation et validation d'un niveau 1 en mer. Le matériel, le bateau, son pilote, et le matériel de sécurité est géré par une SCA. En tant que DP, Proposer et justifier une organisation type d'une journée (horaires, briefings, fiche de sécurité...), avec tous les moyens nécessaires.</p>
***	<p>14 Vous êtes E3 et DP pour la journée .</p> <p>Votre encadrement se composera d'un E4, de vous-même E3 et 1 E2. Vous accueillez sur le bateau du club 8 plongeurs : 2 N1, 2N3, 3N2 et 1 plongeur PE40. Un des N1 souhaite valider la qualification PE40 et un des N2 souhaite entamer une formation PA40.</p> <p>Le site se compose de deux baies distantes profondes de 19 m et se terminant côté large par des tombants allant jusqu'à 38m. Le courant est généralement sortant dans la baie des Huns et rentrant dans la baie des Deux.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettez en place un programme pour la journée et l'organisation des palanqués. 2) Précisez vos besoins matériels, y compris de secours. 3) Présentez les consignes données aux participants la veille à midi. <p>Proposer et justifier une organisation, avec tous les moyens nécessaires</p>

L' EXAMEN NIVEAU 4

EPREUVE DE GUIDE DE PALANQUEE



MODE D'EMPLOI FICHE SUJETS

Mode d'emploi de la fiche sujet et de la fiche d'évaluation / notation

1. La fiche sujet comporte les caractéristiques de la plongée et les indications élémentaires du D.P (profondeur, durée, caractéristiques du site, consignes de sécurité, mouillage,...)
2. Les éléments de base sont écrits sur le sujet imprimé et les éléments complémentaires seront renseignés par le DP fonction du site (topo réel du site).
3. Exemple de sujet :
Le directeur de plongée vous confie 2 plongeurs de niveau 2 pour effectuer une plongée d'exploration au delà de 20m. Le bateau sera mouillé sur le site et votre plongée sera limitée à une durée de 15mn.
Vous organisez et conduisez cette plongée en tant que guide de palanquée. Le directeur de plongée est à votre disposition pour vous donner toutes autres informations que vous jugeriez nécessaires
Les informations complémentaires données par le jury :
 - Pour cadrer parfaitement le sujet par rapport à la réalité du site.
 - Ou à la suite des questions posées par le candidat au directeur de plongéeDevront être renseignées par le jury sur la fiche sujet
4. La page 1 de la fiche de notation / évaluation (page briefing - débriefing) sera utilisée lors du briefing et du débriefing du candidat et sera renseignée par le jury, en évaluation à sa convenance (appréciations, note, + / -, etc.....) une note sur 15 pour le briefing et sur 5 pour le débriefing seront définie par les deux membres du jury.
5. A la suite du briefing et avant la mise à l'eau, les deux membres du jury devront définir conjointement les éléments à intégrer :
 - Dans la page 2 de la fiche notation / évaluation (page Immersion), le jury coche dans la colonne J, les situations qui seront présentées au candidat lors de la plongée et directement issus des manques, oublis, mise en situation de danger, point à préciser ou vérifier, lors du briefing.
 - Seulement 4 cases pourront être cochées et 1 seule par thème, y compris celle de la variable environnement si déjà définie par le D.P.
6. Le thème « intérêt de la plongée » est obligatoire et sera systématiquement renseigné et évalué par le jury pour l'établissement de la note.
7. Les critères de réalisation sur la même page 2, sera renseignée par le jury, en évaluation à sa convenance (appréciations, note, + / -,) et une note sur 20 sera définie par les deux membres du jury.
8. Le bas de la page permettra de renseigner les différentes notes.

Les deux pages suivantes décrivent en détails les conseils d'organisation de l'épreuve, les compétences attendues et les critères d'évaluation

Examen de Niveau 4 - Guide de Palanquée

FICHES D'EVALUATION ET DE NOTATION

Epreuve Guide de Palanquée :

Briefing/Debriefing = Coef. 3 * Partie immersion = Coef. 5 * Total = Coef. 8

Nom du candidat :

Sujet :

Date et lieu d'examen :

BRIEFING

	Critères de réalisation	Evaluation du Jury		Note
		OK	KO	
	Prise en compte des consignes D.P			/ 15
	Prise en compte du public (âge, historique plongée, matériel de chaque plongeur...)			
Variable environnement	Prise en compte environnement (Houle, courant, température,...)			
Gestion de la palanquée	Paramètres : prof. durée, conso, gestion de la déco			
	Mise à l'eau			
	Descente			
	Fond			
Intérêt de la plongée	Remontée			
	Prise en compte du site (Tombant, fond sableux, épave,...)			
	Faune, flore, intérêt particulier			
	Rappel des consignes de sécurité			
	Gestion du temps du briefing			

DEBRIEFING

	Critères de réalisation	Evaluation du Jury		Note
		OK	KO	
	Aide au déséquipement, attention portée aux plongeurs			/ 5
	Analyse réaliste de la situation Pertinence des commentaires (faune et flore observées, curiosités, épave, grotte, relief, etc...).			
	Correction des difficultés rencontrées Remarques ou conseils quant aux comportements lors de l'exploration.			
	Développe les centres d'intérêts Faune, flore, site			
	Rappels préventions accidents (froid, déshydratation, efforts, altitude, etc...).			
	Gestion du temps du briefing			

SUJETS GP / REGIONAUX

Proposition de sujet GP

Sujet 1 : N2-PE

- Le DP vous confie 2 N2 pour une plongée au-delà de 20m.
- Profondeur 15m à l'ancre ensuite descente par escaliers au-delà de 20m.
- Durée de plongée 15 mn.
- Des choses à voir à toutes les profondeurs

Vous organisez et conduisez cette plongée en tant que guide de palanquée. Le DP est à votre disposition pour vous donner toutes autres informations que vous jugeriez nécessaires

Sujet 2: N2-PE40

- Le DP vous confie 2 N2 pour une plongée sur un site dont la profondeur maxi est de 40m.
Le DP les connaît, ils sont majeurs et ont entre 5 et 10 plongées au-delà de 20 m.
- Durée de plongée 20 mn.
- Profondeur limitée à 30 m

Vous organisez et conduisez cette plongée en tant que guide de palanquée. Le DP est à votre disposition pour vous donner toutes autres informations que vous jugeriez nécessaires

Sujet 3: PE12

- Le DP vous confie 2 PE12 qui ont 5 plongées mer,
- Le bateau est mouillé sur 3 m.
- Le fond part du sable à 1,5m puis est rocheux en pente douce jusqu'à 15 m
- Durée de plongée 25mn.
- Des choses à voir à tous les profondeurs,

Vous organisez et conduisez cette plongée en tant que guide de palanquée. Le DP est à votre disposition pour vous donner toutes autres informations que vous jugeriez nécessaires

Sujet 4: pack découverte

- Dans le cadre d'un pack découverte, le DP vous confie 1 plongeur pour une initiation explo. Il a déjà fait son baptême.
- Le site est une plage bordée par une digue descendant en pente douce à 10m.
- L'eau est à 14°C.

Vous organisez et conduisez cette plongée en tant que guide de palanquée. Le DP est à votre disposition pour vous donner toutes autres informations que vous jugeriez nécessaires

L' EXAMEN INITIATEUR

EPREUVE D'ORGANISATION



4. ORGANISATION

Pédagogie organisationnelle (coefficient 2)

Cette épreuve a pour objectif l'évaluation des capacités d'organisation elle peut porter sur :

- L'organisation des séances.
- La gestion du bassin.
- La feuille de palanquée.

La durée de l'exposé pendant l'épreuve « pédagogie organisationnelle » est de 10 minutes.

NOTA :

Dans chaque pédagogie la note inférieure à 5 est éliminatoire.

La moyenne de 10/20 minimum est requise pour le groupe.

STAGE EN SITUATION Groupe de compétences GC.1

Fonction directeur plongée en milieu artificiel / Organisation

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de Réalisation	Evaluation
Etre capable d'organiser l'activité.	Le stagiaire prendra en compte la répartition de l'espace, du temps, du matériel et des hommes dans l'organisation d'une séance technique dont il serait le responsable. Dans le cadre des prérogatives d'initiateur comprenant simultanément plusieurs ateliers de niveaux différents permettant de préparer des plongeurs du débutant au Niveau 2.	Progressivement au cours du stage en situation.	Le tuteur de stage vérifiera les acquis du stagiaire en situation, par oral ou par écrit et validera chaque aptitude sur le livret pédagogique.
Etre capable d'assurer la surveillance surface de toute l'activité.		Mise en situation dans le rôle de surveillant de bassin.	
Etre capable de prévenir les accidents.	Connaître les accidents liés à l'activité dans le cadre de l'initiateur et savoir mettre en œuvre les moyens de les éviter.		

Exemple 2 : Votre club participe au Téléthon. Vous êtes chargé d'organiser la partie de cet événement de 18h à 22h : accueil du public, proposition de plongées découverte, organisation de « compétitions » avec des plongeurs confirmés, etc.

Vous disposez d'un petit bassin avec 0,8 m d'eau et d'un grand bassin avec 5 m d'eau.

- Comment choisissez-vous d'organiser cette manifestation ?
- Quelles sont les contraintes réglementaires et administratives ?
- Quels moyens humains et techniques mettez-vous en œuvre ?
- Faites un schéma présentant l'organisation générale et la sécurité mise en œuvre.



3. Exemple de sujets plutôt axés sur l'allocation des ressources

Votre équipe se compose de vous-même, directeur de plongée, et de 2 encadrants E1. Bâissez une séance en piscine (prof. 0,8 m à 5 m, longueur de 25 m) sur un créneau horaire de 2 h au total (y compris le temps de mise en place puis de fin de séance, douche et rangement du matériel).

Personnes en formation :

- 2 baptêmes ;
- 2 formations niveau 1 (PE-20) ;
- 3 formations niveau 2 (PA-20).

Matériel disponible :

- 7 scaphandres complets ;
- Matériel « classique en piscine » : planches, cerceaux...